Décision 18-D-16 du 27 juillet 2018

relative au respect des engagements annexés à la décision n° 16-DCC-111 du 27 juillet 2016 relative à la prise de contrôle exclusif de Darty par la Fnac

Posted on: 12 octobre 2018 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence (autosaisine)
Dispositif(s)	Inexécution des engagements Injonction Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Fnac Darty SA

Décision(s) associée(s)

Cette décision constate l'inexécution des engagements souscrits par Fnac Darty dans la décision 16-DCC-111

16-DCC-111 du 27 juillet 2016

PDF - 1 629.77 Ko

Lire

le texte intégral de la décision
256.51 Ko

le communiqué de presse